

RÈGLEMENT SPORTIF DU TROPHÉE FIA POUR RALLYES DE RÉGULARITÉ HISTORIQUES SPORTING REGULATIONS OF THE FIA TROPHY FOR HISTORIC REGULARITY RALLIES

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le Trophée FIA pour Rallyes de Régularité Historiques («le Trophée») est réservé aux Pilotes inscrits et Copilotes inscrits. Les «Prescriptions Générales applicables à tous les Championnats FIA, Challenges, Trophées et Coupes de la FIA et à leurs Compétitions qualificatives autres que celles se déroulant sur circuit» doivent être respectées, sauf indication contraire ci-après, ainsi que les prescriptions de l'Annexe K du Code Sportif International de la FIA.

Le Règlement Particulier de chaque Compétition sera conforme au modèle standard établi par la FIA.

La vitesse moyenne de tout «test» sera au maximum de 50 km/h.

2. VOITURES ADMISES

Voitures des Périodes B, C, D, E, F, G, H, I, **J1 et J2** sans division de classe.

3. CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

Il y aura un maximum de 15 Compétitions et un minimum de 6. Il y aura un maximum de deux Compétitions par pays, mais une dérogation est possible si une Compétition importante a lieu hors du pays de l'Organisateur/ASN.

4. CARACTÉRISTIQUES DES COMPÉTITIONS

4.1 Aucun nombre minimum de partants n'est requis. Dans chaque Compétition, l'heure de départ de la première voiture et l'heure à laquelle la première voiture franchit la ligne d'arrivée devront être espacées de plus de 24 heures. Les Organismes des Compétitions sont encouragés à utiliser divers «tests» et formats mais ceux-ci doivent être clairement indiqués dans le Règlement Particulier.

Longueur minimale du parcours : 300 km. Nombre minimal de tests de régularité : 6.

4.2 Toutes les voitures doivent être équipées d'un système de suivi («tracking system») pour la sécurité. L'installation sera contrôlée lors des vérifications techniques. Chaque Organisateur donnera des instructions concernant la distribution, la restitution et l'installation de ce système. Toute interférence avec le ou les système(s) pendant le rallye doit faire l'objet d'un rapport aux commissaires sportifs.

5. LICENCES DE COMPÉTITION

Les Pilotes doivent :

- soit être en possession d'une quelconque Licence Pilote de Compétition, valable pour l'année en cours et la Compétition en question,

- soit obtenir de l'Organisateur un «Permis de Pilotage pour Rallye de Régularité». Ces «Permis de Pilotage pour Rallye de Régularité» seront délivrés pendant les vérifications administratives de la Compétition et feront l'objet du paiement d'un droit.

6. CLASSEMENT

Il y aura d'une part un classement des Pilotes inscrits et d'autre part, un classement des Copilotes inscrits.

Les points suivants seront attribués, en fonction du classement général, sans tenir compte de la période :

1er	10 points
2e	8 points
3e	6 points
4e	5 points
5e	4 points
6e	3 points
7e	2 points
8e	1 point.

De plus des points supplémentaires seront attribués comme suit :

Pour chaque «partant»

– les équipages (Pilote et Copilote) doivent se présenter au

1. GENERAL PROVISIONS

The FIA Trophy for Historic Regularity Rallies («the Trophy») is reserved for registered drivers and registered Co-drivers. The «General Prescriptions applicable to all FIA Championships, Challenges, Trophies and Cups and to their qualifying Competitions other than those run on circuits» will be observed unless otherwise stated hereafter, as well as the prescriptions of Appendix K to the FIA International Sporting Code.

The Supplementary Regulations of each Competition will follow the standard model established by the FIA.

The average speed of any «test» shall have a maximum of 50kph.

2. ELIGIBLE CARS

Cars from Periods B, C, D, E, F, G, H, I, **J1 and J2** with no class divisions.

3. CALENDAR OF COMPETITIONS

There will be a maximum of 15 Competitions and a minimum of 6. There will be a maximum of two Competitions per country but this may be waived where significant Competition takes place outside the country of the Organiser/ASN.

4. CHARACTERISTICS OF THE COMPETITIONS

4.1 No minimum number of starters is required. In each Competition the starting time of the first car and the time when the first car crosses the finish line must be more than 24 hours. Competition Organisers are encouraged to utilise a variety of "tests" and formats but these must be clearly stated in the Supplementary Regulations.

Minimum length of the course: 300km. Minimum number of regularity tests: 6.

4.2 All cars must be fitted with a safety tracking system. The installation will be checked at scrutineering. Instructions regarding collection, return and fitment will be issued by each Organiser. Any interference with the system(s) during the rally will result in the Competitor being reported to the stewards.

5. COMPETITION LICENCES

Drivers must:

- either hold any kind of Drivers' Competition Licence valid for the current year and the Competition,

- or obtain a «Regularity Rally Driving Permit» from the Organiser. These «Regularity Rally Driving Permits» are issued during the administrative checking of the Competition, upon payment of a fee.

6. CLASSIFICATION

There will be on the one hand a classification for registered Drivers and on the other hand a classification for registered Co-drivers.

The following points will be awarded, according to the overall classification, irrespective of period:

1st	10 points
2nd	8 points
3rd	6 points
4th	5 points
5th	4 points
6th	3 points
7th	2 points
8th	1 point.

Furthermore, additional points will be awarded as follows:

For each «starter»

– i.e crews (Driver and Co-driver) must report to the start (or

REGLEMENT SPORTIF DU TROPHÉE FIA POUR RALLYES DE RÉGULARITÉ HISTORIQUES
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA TROPHY FOR HISTORIC REGULARITY RALLIES

contrôle de départ (ou cérémonie de départ), avec leur voiture et dans le temps imparti pour être considéré comme partant.
- 1 point.

Pour chaque «classé»

- l'équipage doit être classé dans les résultats finaux.
- 1 point.

Pour chaque période

1er de la période	3 points
2e de la période	2 points
3e de la période	1 point.

Pour la Période E

1 point supplémentaire pour tous ceux ayant terminé.

Pour les Périodes B, C et D

2 points supplémentaires pour tous ceux ayant terminé.

Rattrapage - Des dispositions seront prises pour que si, lors d'une étape, un équipage saute pour des motifs techniques un contrôle horaire ou un contrôle de passage (qui peut être secret), il puisse être admis à nouveau lors de l'étape suivante (jour).

La pénalité à appliquer sera précisée dans le Règlement Particulier et les voitures concernées pourront faire l'objet de vérifications techniques supplémentaires.

Pour être classée, la voiture doit se présenter au contrôle final.

7. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Un Passeport Technique Historique de la FIA, un Laissez-Passer pour Voiture de Régularité Historique de la FIA, une Fiche d'Identité ASN ou une Fiche d'Identité de la FIVA en cours de validité doit être disponible au plus tard lors des vérifications techniques.

La période des voitures sera contrôlée avant le début de la Compétition et devra être clairement indiquée dans tous les résultats.

8. CLASSEMENT FINAL DU TROPHÉE

Pour le classement final du Trophée, le nombre de résultats retenus sera de quatre au maximum. **Tous les Pilotes et Copilotes ayant marqué au moins un point dans au moins une Compétition figureront au classement final du Trophée.**

Le meilleur résultat suivant [non retenu] (ou second meilleur résultat, si nécessaire) sera pris en compte en cas d'ex-aequo à la fin du Trophée.

Les vainqueurs seront le Pilote et le Copilote ayant totalisé le plus grand nombre de points conformément aux conditions établies pour ce Trophée.

Des récompenses supplémentaires peuvent être prévues en fonction du nombre d'engagements.

9. ENGAGEMENTS

Les Pilotes et Copilotes souhaitant marquer des points dans le Trophée devront s'inscrire auprès du Département Historique de la FIA (www.fia.com/historic) en soumettant un formulaire d'engagement au Trophée.

Le droit de participation annuel comprenant le droit d'engagement de la FIA est de €70 pour le Pilote et de €70 pour le Copilote.

Les Pilotes et Copilotes doivent être inscrits dans le Trophée (paiement du droit d'engagement compris) au moins 5 jours avant le **jour d'ouverture des vérifications administratives** de la première Compétition du Trophée à laquelle ils désirent participer et marquer des points.

De plus, toutes les inscriptions seront arrêtées le 30 juin de l'année du Trophée, et après cette date aucune inscription ne sera donc plus acceptée.

Le formulaire d'engagement peut être obtenu auprès du Département Historique de la FIA **ou sur www.fia.com/historic**

ceremonial start) control, with their car and within their due time to be considered as a starter.
- 1 point.

For each «finisher»

- i.e crew must be classified in the final results.
- 1 point.

For each period

1st in period	3 points
2nd in period	2 points
3rd in period	1 point.

For Period E

1 extra point for all finishers.

For Periods B, C and D

2 extra points for all finishers.

Catching-up - Provision shall be made for a crew who, for technical reasons, has missed during a leg a time control or a passage control (which can be secret), to be re-admitted to the following leg (day).

The Supplementary Regulations shall specify the penalty to be applied, and such cars may be subject to further scrutineering.

In order to be classified, the car must report to the final control.

7. SCRUTINEERING

An FIA Historic Technical Passport, an FIA Historic Regularity Car Pass, an Identity Card issued by an ASN or a FIVA Identity Card currently valid must be available at the latest during scrutineering.

The period of the cars will be checked before the start of the Competition and must be clearly stated in all classifications.

8. FINAL CLASSIFICATION OF THE TROPHY

For the final classification of the Trophy, four results at most will be taken into consideration. **All Drivers and Co-drivers having scored at least one point in one of the Competitions will figure on the final Trophy classification.**

The subsequent best [dropped] result (or second best result, if needed) will be taken into account in case of a dead-heat at the end of the Trophy.

The winners will be the Driver and Co-driver having scored the largest number of points under the conditions fixed for this Trophy.

Additional awards may be made depending on the level of entries.

9. ENTRIES

Drivers and Co-drivers wishing to score points in the Trophy must register with the FIA Historic Department (www.fia.com/historic) by submitting a Trophy entry form.

The yearly participation fee including the FIA entry fee is €70 for the Driver and €70 for the Co-driver.

Drivers and Co-drivers must register in the Trophy (including the payment of the entry fee) at the latest 5 days before the **opening of the administrative checking** of the first Trophy Competition they want to be part of and in which they want to score points.

Additionally, all registrations will close on 30 June of the Trophy year and therefore no more registrations will be accepted.

The entry form shall be obtained from the FIA Historic Department **or downloaded from www.fia.com/historic**

Département Historique de la FIA
2, Chemin de Blandonnet
1215 Genève 15 - Suisse
Tél : +41 22 544 44 00
e-mail : historic@fia.com

Département Historique de la FIA
2, Chemin de Blandonnet
1215 Genève 15 - Suisse
Tél : +41 22 544 44 00
e-mail : historic@fia.com